



BUSSY Saint-Martin infos

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Bussy-Saint-Martin

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

AVRIL
2019

N°72



BUSSY
Saint-Martin infos
Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin
d'Informations
Municipales

Avril 2019

Directeur
de la Publication :
Patrick GUICHARD

Rédaction et photos :
Commission
Communication
& Information
de la Mairie

Crédit photos :
DR - Mairie

Conception -
impression :
AZAPRIM
01 60 07 79 45

Tirage :
400 ex
Dépôt légal :
en cours

IMPRIM'VERT®

BUDGET DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal du 5 avril 2019, l'assemblée délibérante a voté le budget primitif 2019 qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019.

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De compenser la baisse des dotations de l'Etat en augmentant de 2% les taux de la fiscalité locale directe ;
- De financer les projets d'investissement par autofinancement sans recours à l'emprunt.

Ce budget intègre la disparition de la Dotation Forfaitaire de Fonctionnement (DGF) ainsi que la contribution de la commune au titre du Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Ile-de-France (FSRIF) et du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

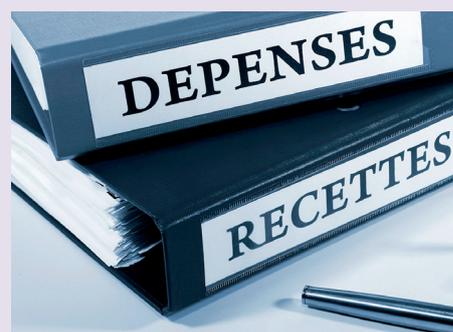
	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles	1 398 784,52 €	644 509,32 €
Reprise du résultat N-1		754 275,20 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 398 784,52 €	1 398 784,52 €
Inscriptions nouvelles	819 828,38 €	689 334,52 €
Restes à réaliser N-1	11 340,00 €	
Excédent d'investissement N-1		141 833,86 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	831 168,38 €	831 168,38 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2019	2 229 952,90 €	2 229 952,90 €

Les principaux projets d'investissement 2019 sont l'acquisition d'une remise pour y réaliser un abribus pour le ramassage scolaire dans la rue du moulin, le ravalement partiel de la salle des fêtes Boureau, quelques aménagements dans la rue du Parc, l'achat de matériel technique et informatique.

TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux d'imposition 2019 augmentent de 2% par rapport à 2018.

	2018	2019
Taxe d'habitation	5,95 %	6,07 %
Taxe foncière (bâti)	12,32 %	12,57 %
Taxe foncière (non bâti)	31,42 %	32,05 %



contact@bussy-saint-martin.com



Un nouveau compteur d'électricité pour tous les administrés de Bussy-Saint-Martin



Le remplacement des compteurs d'électricité actuels par des compteurs communicants Linky va prochainement débiter sur notre commune.

Cette opération a été décidée par les Pouvoirs Publics conformément à :

- d'une part, la directive européenne n°2009/72 du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité ;
- d'autre part, le droit national transposant cette directive dans le code de l'énergie (notamment aux articles L. 341-4 (alinéas 1 et 2), R.341-4, R. 341-6 et R. 341-8).

Par ces dispositions légales et réglementaires, la société Enedis est chargée de mettre en place un nouveau système de comptage communicant sur sa zone de desserte.

Modalités pratiques de l'opération

Enedis a mandaté un seul prestataire pour intervenir sur notre commune. Il s'agit de la société **Myfowo-Energy Dynamics**.

Quelques semaines avant le remplacement, chaque client recevra un courriel ou courrier d'Enedis avec les coordonnées du prestataire mandaté :

- Si le compteur est accessible depuis l'extérieur, le Rendez-Vous n'est pas obligatoire mais conseillé notamment pour répondre directement aux questions du client,
- Si le compteur n'est pas accessible depuis l'extérieur, le Rendez-Vous est bien entendu nécessaire pour procéder à son remplacement.

NB : le client peut prendre RDV par téléphone auprès du prestataire mandaté, mais aussi sur le site : enedis.fr : rubrique Compteur Linky : Gérer mon RDV



L'opération dure en moyenne 30 mn et nécessite, pendant ce temps, une interruption de l'alimentation électrique.

Le remplacement du compteur est totalement pris en charge par Enedis. Aucun paiement n'est donc demandé.

► **En plus des coordonnées du prestataire pour la pose, chaque client peut contacter Enedis pour encore mieux s'informer**

- **par téléphone** : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 au **0800 054 659** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **par email** : sclinky-idfest@enedis.fr
- **par courrier** : Enedis, SERVICE RELATION CLIENTS, Accueil Distributeur, TSA 91021 EVRY Cedex

Refonte du Site Internet



Le site internet de la commune est indisponible actuellement, il évolue pour mieux répondre à vos attentes...

Eclairage Public : déclarer une panne



Les luminaires en panne peuvent être signalés à la mairie par mail à contact@bussy-saint-martin.com en nous transmettant le descriptif de la panne (ex : lampe éteinte...), la localisation (n° et nom de la rue) et le code du luminaire relevé sur le mat.



Inscription sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective pour le prochain scrutin, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie **au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin.**

Comment s'inscrire ?

- En ligne directement sur le site www.service-public.fr, en joignant la version numérisée des documents suivants : justificatif d'identité et de domicile.
- En mairie ou encore par courrier en fournissant une copie d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription dûment renseigné.

Liste électorale, bureau de vote... comment vérifier votre inscription ?

Depuis le 11 mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale et visualiser sa commune d'inscription, ainsi que le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, en utilisant le service en ligne « vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote » sur le site www.service-public.fr



Aéroport Paris-Orly - Travaux de reconstruction de la piste 3

Les travaux sont programmés du dimanche 28 juillet au lundi 18 novembre 2019 suivis de deux semaines de contrôle du chantier et de calibration des moyens de radionavigation. La commune sera surtout impactée pour les atterrissages par vent d'ouest. Un document d'informations est disponible en mairie.



Noël des enfants

Le Père Noël était à Bussy-Saint-Martin ce dimanche 9 décembre 2018 pour gâter les enfants du village en leur distribuant cadeaux et chocolats.



Le spectacle de magie «A vos baguettes» présenté par la compagnie Eclat de Rêves a ravi les petits Busséens. Un goûter attendait ensuite parents et enfants pour terminer cette jolie fête.

Le spectacle et les cadeaux sont offerts par la Municipalité ; l'organisation est assurée par le Comité des Fêtes.

16^{ème} édition du festival de toutes les expressions artistiques

Festival PrinTemps de paroles

Du lundi 20 mai 2019 au dimanche 26 mai 2019

En Marne et Gondoire et au Parc culturel de Rentilly-Michel Chartier.



Comédiens, conteurs, circassiens, danseurs, artistes de tous poils, répètent, se préparent, peaufinent leurs spectacles... et n'attendent plus que vous pour célébrer la 16^{ème} édition du festival PrinTemps de paroles.

Pour cette nouvelle édition, le festival sillonnera notre territoire du 20 au 24 mai, avant de poser les décors et accueillir les artistes à

l'ombre des arbres du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier le week-end du 25 et 26 mai.

Journées Européennes des Métiers d'Art

La 13^{ème} édition des **Journées Européennes des Métiers d'Art en Marne et Gondoire** s'est tenue du vendredi 5 au dimanche 7 avril sous le thème « Métiers d'art, signature des territoires ». Cet événement européen était une occasion unique pour les curieux, les passionnés de rencontrer des hommes et des femmes d'exception pour un moment privilégié, **un instant d'échanges et de partage dans leurs ateliers.**

Dans notre village, deux artistes étaient à l'honneur à l'occasion de cette manifestation. Vous étiez nombreux à venir les rencontrer à Rentilly :

- **Atelier Aubépine** - entre le 4 et le 6 rue du Met - Rentilly
Fabienne Morane, cette tapissière formatrice expose ses réalisations issues de collaborations créatives avec des artistes locaux. De sa rencontre avec Yannick Charon, graveur en xylographie, sont nées des impressions sur tissu à partir de gravure sur bois.
- **Anne Paternostre** - 18 rue de Champagne - Rentilly
Peintre - Créatrice d'images numériques



Connaissez-vous les balades connectées en Marne et Gondoire ?



Découvrez le **Geocaching, Baludik et Balade Branchée, trois applications pour découvrir le territoire en jouant !**

Balade branchée

Les boucles de la Taffarette vous attendent en forêt de Ferrières. Grâce à l'application gratuite de promenades « Balade Branchée », immergez-vous dans les paysages d'autrefois, dans lesquels vécut la famille de Rothschild, jadis propriétaire de la forêt de Ferrières.

Baludik : L'application qui vous emmène en balade

Découvrez le territoire en jouant sur Baludik ! Avec l'application numérique Baludik, l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire propose 5 balades ludiques pour découvrir Marne et Gondoire en s'amusant ! À pied ou à vélo, en famille, entre amis... levez les indices et relevez des défis pour arriver à votre but !

Geocaching : Vivre les aventures d'Indiana Jones

La chasse au trésor du XXI^{ème} siècle ! Vous avez toujours rêvé de vivre les aventures d'Indiana Jones ou celles de Jim Hawkins ? Marne et Gondoire est votre terrain de jeu, une véritable carte aux trésors grandeur nature ! Pour débiter, rendez-vous sur le site officiel de geocaching ou télécharger l'application Geocaching Intro sur votre smartphone.

Marvellous Island Festival VII

La 7^{ème} édition du festival **Marvellous Island** se tiendra les 8 et 9 juin 2019 au pôle baignade de l'Île de loisirs de Vaires-Torcy.

Les organisateurs préparent une journée de rencontre avec les riverains pour leur présenter le festival et échanger avec eux sur les points d'amélioration. Venez les rencontrer au Club House du Golf de Vaires-Torcy le 12 mai prochain de 14h à 18h. Des invitations dédiées aux riverains y seront également proposées, dans la limite des stocks disponibles.



Numéro d'astreinte des organisateurs : 06 66 90 45 72





L'AGENDA de BUSSY



AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

La chasse aux œufs aura lieu comme chaque année pour Pâques le dimanche 21 avril 2019

21

MAI

PRINTEMPS DE PAROLES

Le Festival se déroulera du 20 au 26 mai 2019 en Marne et Gondoire et au Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier

20

26

ELECTIONS EUROPÉENNES

26

JUIN

FÊTE DU VILLAGE

Soirée animée par notre DJ préféré.

15

MARATHON DE MARNE-ET-GONDOIRE

16

SEPTEMBRE

BALADE RANDONNÉE

Organisée avec l'association Rando Rentilly 77

15

VIDE-GRENIERS

Le comité des fêtes organise le vide-greniers le dimanche 29 septembre 2019

29



Ramassage des encombrants :

Mercredi 25/09/2019
(à sortir la veille)

Le CARNET de BUSSY

NAISSANCE

TOUTS NOS VOEUX ACCOMPAGNENT LES PARENTS

BATAILLE Eline

le 12 janvier 2019

DECES

TOUTES NOS CONDOLÉANCES

BURCKLE Michel

le 18 juillet 2018

BOUREAU Jean

le 27 septembre 2018

HERVIEU René

le 16 octobre 2018

SIM Sivlan

le 19 octobre 2018

CHARRIER Cyril

le 16 novembre 2018



FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

77 SEINE-ET-MARNE

Vous aimeriez devenir bénévole avec vos qualités ou compétences, aider les familles touchées par la maladie d'Alzheimer ?

Vous avez votre place parmi notre équipe de bénévoles de Bussy-Saint-Martin

RECHERCHE DE BENEVOLES

Depuis bientôt 5 ans, l'Association France Alzheimer Seine et Marne a mis en place à Bussy-Saint-Martin un Groupe de Parole et une Halte Relais destinés aux familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Organisées le 2ème mardi de chaque mois par une psychologue et 2 bénévoles de la commune, l'objectif de ces rencontres est de rompre la monotonie du quotidien en partageant des temps de convivialité et de loisirs.

Les demandes des familles sont tellement fortes, que nous manquons de bras pour les accueillir et leur apporter toute l'attention nécessaire.

Si vous souhaitez rejoindre notre groupe de bénévoles et apporter votre aide, merci de bien vouloir vous rapprocher de la mairie, qui transmettra vos coordonnées et vous donnera toutes les informations nécessaires.

Merci à vous.

Site web : francealzheimer-seineetmarne.org



INFOS diverses en bref

— MASSAGE ET ENERGIE :

Madame Qian SUN, praticienne en massage énergétique (shiatsu et amma assis) et membre de la Fédération Française du Massage Assis (la FEDEFMA), propose des massages énergétiques en cabinet, à votre domicile et en entreprise.

Son cabinet se situe au 48, rue de l'étang à Bussy-Saint-Martin. Prise de rendez-vous au 06 66 44 92 81 ou par mail à sunqian@free.fr. Site internet : www.massageetenergie.com.





BUSSY Saint-Martin infos

AVRIL 2019

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Bussy-Saint-Martin



Vœux de Monsieur le Maire

Monsieur le Député,
Madame la Conseillère Régionale,
Monsieur le Commandant,
Monsieur le Commandant RICCI
du SDIS de Ferrière,
(tous excusés)

Madame et Monsieur les Conseillers
Départementaux,
Monsieur le Président de Marne
et Gondoire,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle année commence et nous permet de nous retrouver réunis pour faire le point sur les réalisations de 2018 et vous informer de nos ambitions pour 2019. Le Conseil Municipal, qui se tient à mes côtés, joue un rôle important pour tout cela et chaque membre doit être remercié pour son engagement au service de notre commune et donc de nous tous.

Tout d'abord, un rappel sur les phénomènes climatiques de 2018.

Début juin, des trombes d'eau de plus de 100 mm ont provoqué des inondations dans les sous-sols et caves de nombreux pavillons entre quelques centimètres et 1 mètre d'eau. Ensuite une sécheresse très importante cet été et en début d'automne a fragilisé un certain nombre de maisons.

Je rappelle que si des fissures sont apparues dans votre maison, faites une déclaration en mairie afin que nous demandions la reconnaissance de catastrophe naturelle.

2018 a été une année moins chargée en travaux lourds, c'est-à-dire en travaux d'infrastructure qu'en 2017. Nous avons achevé l'aménagement de la place de l'église avec :

- D'une part, la pose de bordures pour bien délimiter la pelouse et la rue en haut de la place ainsi que la matérialisation du fil d'eau.
- D'autre part, la création d'un chemin piéton qui relie la rue du Parc à la rue du Moulin et permet de rejoindre l'église sans emprunter la route.

Je me plais ici à souligner le soutien du Conseil Départemental que je tiens à remercier pour sa participation financière à ces travaux à hauteur de 30% de leur coût.

La mise aux normes des locaux de la Commune pour les personnes à mobilité réduite a pu être quasiment menée à son terme en 2018.

L'accès à l'église a été réalisé grâce à la création d'un chemin piéton qui la longe et qui permet de rejoindre la Mairie.

Des rampes d'accès ont été mise en place pour faciliter l'entrée du cimetière et de l'église.

Le problème posé par la salle des mariages a été résolu par l'utilisation de la salle André BOUREAU. Il reste en 2019, à faire le nécessaire pour la salle communale située à Rentilly. Le coût final de cette mise aux normes aura été totalement maîtrisé.

L'an passé, j'avais évoqué l'actualisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune. Elle s'avérerait nécessaire, d'une part pour tenir

compte des évolutions réglementaires et d'autre part, pour permettre à notre commune de maîtriser l'implantation des nouvelles constructions.

Le 16 octobre dernier, une réunion d'information et d'échange s'est tenue ici même pour présenter l'esprit, les objectifs et les modalités de cette mise à jour.

Je me félicite de la présence de nombreux Busséens. Toutes les questions posées ont nourri l'échange avec le technicien du bureau d'études et les élus présents.

Les évolutions de ce PLU concernent plus particulièrement le hameau de Rentilly :

C'est là, en effet, que se trouve l'espace foncier constructible le plus étendu environ 60 000 m² et le plus complexe à traiter étant donné qu'il occupe, pour l'essentiel, la partie centrale du hameau.

Pour dissiper tout malentendu ou interprétation erronée, je dois vous dire que le PLU n'est pas destiné à permettre à la commune des expropriations ou à contraindre les propriétaires des terrains à les vendre.

Par contre, il pose un certain nombre de règles à respecter lors de toute construction nouvelle. Il indique par exemple, le nombre de places de stationnement à aménager afin d'éviter que les voitures soient garées dans la rue.





Vœux de Monsieur le Maire (SUITE)

Autre exemple : lors d'une construction nouvelle, il doit être prévu que les eaux pluviales soient le moins possible rejetées dans le réseau public.

Cette nouvelle version du PLU sera bien entendu soumise à l'approbation du Conseil Municipal lors de la réunion du 15 février prochain et à une enquête publique. Un commissaire enquêteur nommé par le Président du Tribunal Administratif recueillera toutes les remarques et les demandes de modifications éventuelles. Celles-ci seront étudiées avant d'arrêter la version définitive.

Dans ce nouveau cadre, les constructions futures généreront un apport de population nouvelle dans notre commune qui connaît actuellement une baisse tendancielle de sa population de 736 à 702. Celle-ci s'explique par les décès que nous déplorons (8 en 2018) et par le départ d'un certain nombre d'habitants vers d'autres régions.

Je souhaite vous parler maintenant de Marne et Gondoire. Une réflexion importante a été engagée concernant l'actualisation du SCOT pour tenir compte des contraintes qui évoluent. De nombreuses réunions sont organisées pour définir le nouveau schéma de cohérence territoriale (SCOT).

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG) est également très sensible aux aspects environnementaux. Tous les travaux engagés jusqu'ici en témoignent, et des réflexions sont en cours sur quelques points.

De plus, une police environnementale vient d'être créée. Elle a bien sûr, compétence sur tout le territoire de l'agglomération de Marne et Gondoire.

Nous avons ce soir sa présence qui permet une surveillance policière autour de notre manifestation

Merci à la CAMG.

Je rappellerai enfin son attachement aux évènements culturels, à la musique, aux médiathèques : Tout le territoire relevant de la CAMG est concerné par les diverses manifestations.

Pour en revenir à notre commune, nous avons réfléchi à l'aménagement de la rue du Parc qui apparaît contraignant et complexe. Les habitants de cette rue ont reçu une invitation pour une réunion* organisée le 23 janvier prochain à 19h30. Il y sera présenté le projet élaboré avec le cabinet BEC, en lien avec le Département et la Région Ile de France qui, dans le cadre du contrat rural subventionneront les travaux à hauteur de 70%.

Je souhaite maintenant vous donner quelques informations sur les finances communales. Tous les ans, nous recevons de l'Etat la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) qui s'élevait en 2016 à 21 098 € pour tomber en 2017 à 8 240 €, en 2018 à 656 € et en 2019 à 0 €.

Par ailleurs la commune a versé :

- Au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) en 2016 : 15 026 €, 2017 : 17 452 €, 2018 : 16 307 €, 2019 : 5 000 €.

- Et au Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) en 2018 : 10 093 €, 2019 : 17 536 € et en 2020 : 23 279 €.

Ces quelques éléments relatifs à une DGF qui n'existe plus et le Fonds de Solidarité qui augmente vous permettront d'apprécier les difficultés pour bâtir nos futurs budgets, faire des économies et augmenter un peu les impôts.

Par ailleurs, la Commune va acquérir un petit local qui jouxte le bâtiment communal technique situé rue du Moulin. Il sera destiné à créer un arrêt de bus pour les scolaires, aucune construction de ce type n'étant autorisée sur la place de l'église.

Je voudrais également souligner que la fibre a été déployée dans notre commune pour le bénéfice de tous les habitants. Je n'ignore pas que le raccordement aux pavillons a généré des soucis dans un certain nombre de cas, soucis qui, je l'espère, ont trouvé leur solution à ce jour.

Ainsi, bien que notre commune soit petite, elle bénéficie d'un équipement de pointe.

Cela participe à l'attractivité de Bussy St Martin et à la qualité de vie dans un cadre que beaucoup nous envient.

De plus, des animations sont assurées tout au long de l'année grâce aux diverses associations qui sont :

- Le comité des fêtes
- Les amis de l'église
- Les Dix sonnantes pour le chant choral
- Le club de Rando Rentilly 77
- Le tennis Club.

Permettez-moi de mettre l'accent sur l'engagement et le dévouement des membres de ces associations, tous bénévoles - Un grand merci à eux.

Merci également au personnel communal avec une mention particulière pour Laure, Christelle.

Tout ce qui se passe depuis plusieurs semaines peut nous amener à perdre de notre sérénité, de notre assurance et de notre confiance.

Mais, malgré cela, j'espère et je souhaite de tout cœur pour chacune et chacun d'entre vous, que vos rêves les plus fous soient exaucés et que vous ayez beaucoup d'amitié et d'amour dans le cœur.

Meilleurs Vœux pour l'année 2019.

Patrick GUICHARD

* Le projet ayant reçu un avis défavorable par les riverains lors de la réunion, la municipalité a décidé d'abandonner ce projet tel qu'il a été présenté. Une nouvelle réflexion sera engagée ultérieurement.

